



**C-GASTRONOMIE**

*Maison de goûts*

LYON - ANNECY

# POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre politique responsable encadrée par la norme ISO 20121 concerne les activités de production au sein de notre laboratoire ainsi que les services de ventes livrées et évènementielles.

# MISSION DE L'ENTREPRISE

Fort de 15 années d'expérience, C-Gastronomie se positionne comme le **partenaire lyonnais des grandes rencontres sportives, des congrès d'entreprises, des rencontres en famille ou entre amis**. Nous avons toujours à cœur de nous démarquer en proposant toute l'excellence du restaurant gastronomique que nous apportons à l'univers du traiteur, mission complexe qui signe l'exigence de la maison. Les produits sont soigneusement sélectionnés pour leurs qualités gustatives mais aussi respectueuses du savoir-faire dont ils sont issus.



Sollicitez le traiteur C-Gastronomie pour un événement unique et inoubliable

## NOS VALEURS

SAVOIR-FAIRE

RESPECT

QUALITÉ

SAVOIR-ÊTRE

ADAPTABILITÉ

## NOS ENJEUX

1

### Développer notre engagement

sur les sujets de performance économique grâce aux achats responsables et aux partages des bonnes pratiques.

2

### Réduire notre impact environnemental

en travaillant sur le mode de gestion de nos déchets et en maîtrisant notre impact carbone.

3

### Pérenniser le bien être des collaborateurs

et travailler sur la structuration des ressources humaines en poursuivant nos engagements sur les sujets d'inclusion et notre marque employeur

## NOS ENGAGEMENTS



**Développer un dialogue constant et constructif** avec l'ensemble de nos parties prenantes, les mobiliser et les associer à notre volonté de progresser dans notre démarche de développement durable.



**Déployer les moyens humains et matériels nécessaires** pour le respect de nos engagements et pour l'atteinte de nos objectifs.



**Revoir périodiquement notre programme de développement durable** pour garantir l'amélioration continue de notre démarche.



**Agir dans le respect des exigences légales, des exigences de notre filière et des exigences volontaires.**

## NOTRE ACTIVITÉ INTÈGRE DE FAÇON TRANSVERSALE LE DEVOIR :

**Inclusion** : consulter nos parties prenantes, intégrer leurs attentes prioritaires dans nos enjeux RSE et partager l'information et les sensibiliser.

**Vigilance** : respecter les réglementations et les responsabilités en matière de développement durable en prévenant et maîtrisant les risques par des procédures opérationnelles.

**Transparence** : prendre en compte le retour d'information et communiquer auprès de nos parties prenantes sur l'avancée de notre démarche et partager l'information pour faire évoluer les pratiques et la profession.

**Intégrité** : agir avec éthique en accord avec les valeurs de notre entreprise.

Signature du Directeur général :

29/01/2024